



La construction d'un nouveau partenariat avec l'Afrique

CINQ ANS POUR ENGAGER LA TRANSFORMATION DE NOS PERCEPTIONS ET DE NOS MÉTHODES

I. Affronter les pesanteurs pour permettre une nouvelle relation

Apaiser les mémoires

→ S'appuyer sur le travail des historiens : Rapport de la commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, mise en place en avril 2019 et présidée par le professeur Vincent Duclert, qui conclut à des «responsabilités lourdes et accablantes de la France» mais écarte la complicité de génocide (remis au président de la République en mars 2021).

→ Des gestes de reconnaissance : Décision de faire du 7 avril un jour de commémoration en France du génocide des Tutsi (avril 2019) ; reconnaissance du rôle joué par la France au Rwanda (discours de Kigali du 27 mai 2021).



DISCOURS DU PRÉSIDENT EMMANUEL MACRON AU MÉMORIAL DU GÉNOCIDE DES TUTSIS
27 MAI 2021

→ Faciliter la connaissance et l'accès aux archives : Ouverture des archives présidentielles de François Mitterrand relatives au Rwanda entre 1990 et 1994, des archives du Premier ministre Édouard Balladur, ainsi que de l'ensemble des documents cités par la commission Duclert (7 avril 2021).

Restituer : «vers une nouvelle éthique relationnelle»

→ Rendre possible des restitutions du patrimoine africain (discours de Ouagadougou, 28 novembre 2017) : rapport sur la restitution du patrimoine africain confié en mars 2018 à Felwine Sarr, écrivain et économiste sénégalais, et Bénédicte Savoy, historienne de l'art française (remis au président de la République en novembre 2018) ; adoption à l'unanimité par le Parlement d'une loi de restitution autorisant la restitution du sabre d'El Hadj Omar Tall au Sénégal et de 26 œuvres du Trésor d'Abomey au Bénin (24 décembre 2020).

→ Préparation d'une loi-cadre sur les restitutions confiée à M. Jean-Luc Martinez, Ambassadeur pour la coopération internationale dans le domaine du patrimoine.

Réformer le Franc CFA

→ Sortie de la France des instances de gouvernance des institutions financières ouest africaine ; transfert des réserves de changes ; transition vers une monnaie unique de la CEDEAO (Abidjan, décembre 2019).



NOUVEAU SOMMET AFRIQUE-FRANCE À MONTPELLIER
8 OCTOBRE 2021

Revisiter le format des Sommets Afrique – France

→ Transformation du Sommet Afrique – France pour l'ouvrir à la jeunesse et la société civile et permettre un dialogue direct entre le président de la République et la jeunesse d'Afrique et de France («Nouveau Sommet Afrique France» de Montpellier, 8 octobre 2021)

II. Une nouvelle alliance avec l'Afrique

Porter un agenda commun sur les enjeux globaux

→ Santé :

- Co-construction avec l'Union africaine d'une stratégie de réponse au COVID en faveur du continent africain : initiative ACT-A et création du mécanisme COVAX, sommet sur le financement des économies africaines (mai 2021), soutien à la production de vaccins sur le continent africain (Afrique du Sud, Sénégal).
- Reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (octobre 2019, Lyon).

→ Climat et biodiversité : inclusion des pays africains dans chaque initiative multilatérale portée sur le climat (One Planet Summit, dont la 3^e édition s'est déroulée au Kenya le 14 mars 2019), la biodiversité (Congrès de la nature à Marseille, septembre 2021), les océans (One Ocean Summit, Brest, 9-11 février 2022).

→ Numérique : invitation du Président Kagamé aux éditions 2018 et 2019 du salon Viva Tech.

→ Éducation : reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation avec le président de la République du Sénégal (février 2018) : 333 millions en faveur du Partenariat mondial pour l'éducation et 100 millions de plus pour l'éducation primaire en Afrique.

→ Égalité femmes – hommes :

- Lancement en 2019, lors du Sommet de Biarritz de la Présidence française du G7, de l'initiative AFAWA de promotion de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, que la France soutient à hauteur de 125 millions de dollars sur cinq ans.
- Forum Génération Égalité (juillet 2021).

Repenser le logiciel de l'aide publique au développement

→ Nomination de M^{me} Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux.

→ Remise du rapport sur la modernisation de la politique partenariale de développement par le député Hervé Berville le 28 août 2018, et adoption de la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, qui porte à 0,55 % du revenu national brut français l'aide publique au développement.



REMISE DU RAPPORT SUR « LES NOUVELLES RELATIONS AFRIQUE-FRANCE ; RELÈVER ENSEMBLE LES DÉFIS DE DEMAIN »
COORDONNÉ PAR LE PROFESSEUR ACHILLE MBEMBE, 5 OCTOBRE 2021

→ Relance du partenariat UE – UA autour du financement des infrastructures africaines et de l'appui à la transition énergétique (sommet UE – UA sous présidence française de l'Union européenne, 17-18 février 2022).

Transformer notre dispositif militaire

Changement de modèle de l'engagement des forces françaises dans la lutte contre le terrorisme au Sahel (fin de l'opération Barkhane) : réduction de l'empreinte directe des forces au profit d'un partenariat en soutien des forces de sécurité de la région.

III. Une action tournée vers la jeunesse d'Afrique et de France, notamment ses diasporas

Convertir les regards

→ Rôle du Conseil présidentiel pour l'Afrique (2017-2022) : Composé de personnalités de la société civile ayant un lien fort avec l'Afrique, le CPA est à l'origine de nombreuses propositions d'actions nouvelles en faveur de la jeunesse africaine et française (culture, sport, numérique, entrepreneuriat, enseignement supérieur).

→ Saison Africa2020 (décembre 2020 – septembre 2021) : 1 500 événements culturels, scientifiques, éducatifs et entrepreneuriaux, rassemblant quatre millions de spectateurs dans 210 villes de France métropolitaine et ultra-montaine, qui avaient pour ambition de faire évoluer le regard sur le continent africain en France.

→ « Maison des mondes africains » (mission de préfiguration terminée et ayant abouti à un rapport et au lancement d'une grande consultation citoyenne en juin 2022) : Proposé par le professeur Achille Mbembé dans son rapport au président de la République (octobre 2021) et annoncé lors du Sommet de Montpellier, ce projet vise à incarner en France le renouvellement de la relation au continent africain, dans l'esprit de la saison Africa2020.

Encourager les partenariats dans l'enseignement supérieur

→ Doublement des formations et des doubles diplômes entre des établissements d'enseignement supérieur français et africains (plus de 400 fin 2021).

→ Quatre grands campus conjoints établis sur le continent : hub franco-ivoirien (octobre 2018), campus franco-sénégalais (juin 2019), Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée (2019) et Université française d'Égypte (2019).

Faciliter les mobilités croisées

→ Lancement d'un dispositif de mobilité croisée de 500 étudiants africains et français dans quatre pays pilotes (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun et Afrique du Sud).

→ Renforcement du dispositif « Passeport-talent » en faveur des jeunes Africains (environ 2 000 Passeports-talent délivrés en 2020, au-delà de l'objectif de 1 000 fixé à Ouagadougou).

→ Développement des Volontariats Internationaux en Entreprise, des Volontariats Internationaux en Administration et des Volontariats Internationaux d'Échange et de Solidarité en Afrique: près d'un tiers des Volontaires Internationaux en Administration se rendent aujourd'hui sur le continent africain (56 en Afrique du Nord et 229 en Afrique Subsaharienne), près de 7 % des Volontaires Internationaux en Entreprise (174 en Afrique du Nord et 964 en Afrique subsaharienne) et un tiers des Volontaires Internationaux d'Échange et de Solidarité (387 en Afrique du Nord et 2 474 en Afrique Subsaharienne - auxquels s'ajoutent 117 Volontaires en réciprocité venant d'Afrique subsaharienne et 47 d'Afrique du Nord).

→ Lancement du dispositif « Talent en commun » en 2021 visant à permettre la mobilité de la France vers l'Afrique de professionnels qualifiés pour une mission de service public dans une administration ou une entreprise publique de l'État bénéficiaire.

Soutenir l'entrepreneuriat en France et en Afrique

→ Réorientation de nos outils d'appui au secteur privé pour appuyer plus fortement les PME africaines (Choose Africa, 2,5Mds € sur 5 ans).

→ Effort particulier en faveur des entrepreneurs numériques du continent au stade de l'amorçage ou du passage à l'échelle (Digital Africa, 130 millions €).

→ Accompagnement des projets entrepreneuriaux des diasporas, de l'amorçage (MEETAfrica) au passage à l'échelle (PASS Africa).

Accompagner les acteurs culturels

→ Accompagner sur 12 mois des entrepreneurs africains des industries culturelles et créatives (« Afrique Créative »), sur la base d'un appel à candidatures ouvert.

→ Favoriser le lien social et les collaborations entre acteurs culturels africains et français grâce au financement de micro-projets (« Accès Culture »).

→ Favoriser la mobilité des artistes et professionnels de la culture des pays du Sahel et du Maghreb (« Mobilité au Sahel »).

→ Renforcer la coopération et la formation à destination des professionnels du patrimoine : programmes croisés de formation entre professionnels français et africains ; programme de bourses d'études.

→ Faciliter l'accueil d'expositions et la circulation d'œuvres visant à encourager la création d'expositions conjointes (ex. « Picasso à Dakar », mars 2022) en finançant trois à cinq projets d'exposition par an sur trois ans ; permettre aux opérateurs impliqués dans la saison Africa2020 de tourner sur le continent africain.



VISITE DE L'EXPOSITION DE L'ARTISTE GHANÉEN EL ANATSUI
30 SEPTEMBRE 2021



NOUVEAU SOMMET AFRIQUE-FRANCE À MONTPELLIER
8 OCTOBRE 2021

Renforcer nos partenariats dans le domaine du sport

→ Lancement de la plateforme « Sport en commun » (novembre 2020) en faveur du développement de l'économie du sport sur le continent. Cette plateforme a vocation à fédérer les bailleurs institutionnels et les acteurs du monde sportif pour favoriser le développement de l'économie du sport sur le continent.

→ Partenariats avec les fédérations sportives afin de mener des projets d'éducation, d'inclusion et de cohésion sociale sur le continent (NBA, FIFA, Fédérations de sports collectifs, etc.).

→ Accompagner les projets d'entrepreneuriat portés par des athlètes français et africains en partenariat avec les Jeux de Paris 2024.

Soutenir la société civile

→ Lancement d'un « Fonds d'innovation pour la Démocratie » : sur la base de la proposition du rapport du professeur Achille Mbembé, création d'un Fonds pour accompagner et mettre en réseau les acteurs du changement sur le continent africain et en France grâce à un parcours de formation, de recherche et d'intelligence collective.